**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse
**Band:** 84 (1975)
**Heft:** 8

**Artikel:** Former des cadres infirmiers
**Autor:** Panchaud, Georges
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-684170

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Former des cadres infirmiers

**Professeur Georges Panchaud, Président du Conseil de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier**

25 ans d'existence, c'est peu et c'est beaucoup. Peu, parce que les institutions éducatives fêtent plus fréquemment un centenaire ou un bi-centenaire qu'un quart de siècle d'activité. Beaucoup lorsqu'on sait que l'idée même de donner une formation systématique aux cadres infirmiers est récente. Une école qui pratique depuis 1950 ce qu'on appelle aujourd'hui l'éducation permanente, peut faire figure de pionnier. La création de l'Ecole supérieure de la Croix-Rouge à Zurich mérite, par conséquent, d'être soulignée et célébrée.

Elle marque, me semble-t-il, une étape importante dans la manière de concevoir la préparation des infirmières-chefs des hôpitaux et celle des monitrices des écoles de base.

Précisons en passant que si je ne parle, dans cet article, que du personnel féminin, c'est par esprit de simplification et qu'en fait j'englobe l'important contingent des hommes qui exercent les professions soignantes et qui peuvent, comme leurs collègues femmes, se préparer dans notre Ecole aux mêmes fonctions.

Chacun sait que le rôle de l'infirmière (et de l'infirmier donc) s'est profondément modifié depuis le début du siècle. Ses responsabilités sont allées en augmentant. Aussi les programmes des écoles de base ont-ils été considérablement renforcés. L'infirmière d'aujourd'hui doit avoir des connaissances médicales plus approfondies mais elle doit aussi être consciente de l'importance du rôle des relations avec les malades aussi bien qu'avec le personnel qu'elle est amenée à diriger. Elle doit acquérir des notions solides dans des domaines nouveaux comme la psychologie, la sociologie, la pédagogie, par exemple.

Ces exigences accrues sur tous les plans appellent naturellement une meilleure préparation des personnes chargées de l'enseignement aux élèves-infirmières et des infirmières-chefs dont la fonction est devenue, elle aussi, plus complexe.

Il ne m'appartient pas de faire l'historique de l'Ecole de cadres, mais je voudrais souligner quelques-uns des obstacles qu'il a fallu surmonter dès les débuts de l'institution à Zurich, puis à Lausanne, lorsque la branche romande a été ouverte en 1956. Il fallait d'abord vaincre une certaine résistance des esprits: celle venant de ceux qui craignent toute nouveauté, celle plus valable de personnes pour qui la pratique de la profession doit permettre, non seulement de distinguer ceux et celles qui sont capables d'assumer des fonctions de cadres, mais encore de les y former sur place. Pourquoi une infirmière qui a fait ses preuves et qui s'est révélée particulièrement qualifiée devrait-elle suivre un cours de longue durée dans un établissement spécial?

Il y avait encore une autre difficulté tout à fait concrète. Les écoles de base et les hôpitaux souffrant d'une pénurie de personnel qualifié, éprouvaient quelque réticence à se séparer, pour six mois ou plus, de personnes dont ils avaient grand besoin, sans parler des frais élevés que cette préparation leur occasionnait.

Si les inconvénients de l'interruption du travail due à la fréquentation des cours de cadres existent toujours, la majorité des responsables sont maintenant persuadés de l'utilité d'une préparation approfondie de ceux et de celles qui doivent occuper les postes dirigeants dans les hôpitaux et qui ont la charge de la formation des élèves-infirmières.

La situation a donc bien évolué. Maintenant, il n'est plus nécessaire de justifier l'existence de notre Ecole. On réclame toujours davantage de cadres, toujours mieux formés. En conséquence, le nombre des candidatures a augmenté continuellement et dépasse actuellement les possibilités d'accueil des Ecoles de Zurich et de Lausanne.

Un choix des étudiants s'impose; en réalité, moins pour des raisons de place que dans l'intérêt même de la qualité de la formation que l'on veut donner. C'est tout particulièrement nécessaire lorsqu'il s'agit de candidates aux cours pour infirmières-chefs et monitrices qui durent une année. Quels critères utiliser pour faire ce choix? D'abord, on doit disposer de plus d'éléments d'appréciation possible. Il serait absurde de ne pas tenir compte des capacités dont la candidate a fait montre dans l'exercice de sa profession et de la richesse de ses expériences; il ne faudrait cependant pas non plus qu'une longue pratique et un certain âge l'empêchent de suivre un enseignement très nouveau pour elle et d'en profiter suffisamment pour modifier par la suite son comportement et ses méthodes de travail. Il ne convient pas non plus de fermer la porte à celles dont la formation scolaire générale peut paraître insuffisante; il faut toutefois que les candidates aient l'esprit suffisamment éveillé pour profiter pleinement de l'enseignement qui leur est offert. Le choix des élèves est ainsi un problème délicat qui suscite parfois des mécontentements. Il est néanmoins indispensable pour maintenir le niveau de formation que l'on est en droit d'atteindre.

Pour donner l'enseignement, il a fallu constituer une équipe de formateurs attachée à plein temps à l'Ecole. Ce ne fut pas non plus facile. Trouver des infirmières disposées à prendre une fonction encore mal définie qui allait les éloigner encore davantage du lit du malade ou de l'enseignement à de jeunes élèves, faire appel à des professeurs pour venir donner quelques heures de cours dans leur spécialité à un auditoire pas comme les autres, tout cela a demandé beaucoup de patience et de force de persuasion. Grâce à la compréhension de la Croix-Rouge, il a été possible d'envoyer la plupart des collaboratrices se recycler à l'étranger pendant une période assez longue.

Il semblerait que maintenant le rodage soit terminé et qu'il n'y ait plus qu'à continuer dans la voie tracée. Il n'en est rien. L'une des qualités caractéristiques des directrices et du corps enseignant des deux branches de notre Ecole, est leur volonté de remettre constamment en question les programmes, les méthodes d'enseignement et leur propre attitude.

Si dans les premières années, on se trouvait en terrain inconnu et qu'on a eu, par conséquent, une conception quelque peu pragmatique de ce que devait être la préparation des cadres, aujourd'hui, à la suite de plusieurs études scientifiques, on arrive peu à peu à une construction de l'enseignement cohérente dont les objectifs sont

maintenant clairement définis.
Cette évolution que nous pouvons sans crainte qualifier d'heureuse, n'a été possible que grâce à l'esprit de collaboration et au souci de perfectionnement de la direction et du corps enseignant attaché à l'Ecole. Qu'ils en soient ici remerciés chaleureusement.
L'Ecole de cadres n'est pas une institution indépendante. Elle est subordonnée directement à la Croix-Rouge. Certes, elle possède un Conseil qui dispose d'une certaine autonomie et oriente la politique et l'organisation de l'Ecole. Ses membres sont conscients que le rôle de cet établissement s'intègre dans un plus vaste ensemble qui est celui des soins infirmiers en Suisse. Ils n'ignorent pas qu'ils doivent tenir compte des besoins de la Confédération, des cantons, des hôpitaux et des écoles d'infirmières.
Il est réjouissant de relever l'intérêt que le Service fédéral de l'hygiène publique et la Conférence suisse des Directeurs des affaires sanitaires portent à l'Ecole et l'appui financier substantiel qu'ils lui octroient par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Je saisis cette occasion pour leur exprimer notre très grande reconnaissance. C'est de la Croix-Rouge que dépend l'activité de l'Ecole. Nous ne saurions assez remercier le Comité central, en particulier son président, le professeur H. Haug, M. H. Schindler, secrétaire général, et M. H. Locher, chef du Service des soins infirmiers, de l'appui qu'ils nous accordent tout au long de l'année et de leur compréhension à l'égard de nos problèmes.
Souhaitons qu'à l'avenir l'Ecole de cadres infirmiers remplisse plus complètement encore le rôle qui lui a été confié, rôle qu'elle espère avoir rempli convenablement au cours de ses 25 premières années d'existence.

---

# 25e anniversaire de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier à Zurich

**W. Donzé, Représentant des directeurs sanitaires au Conseil de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier**

Le rapport de l'OMS pour l'Europe de 1974 déclare, sous le titre «Développement des personnels de santé»: dans ce domaine, le progrès le plus marquant a sans doute été la prise de conscience accrue de la nécessité de développer la formation des enseignants chargés de la préparation des personnels de santé en Europe. Des experts de premier plan sembleraient prêts à s'engager dans cette direction, mais il faut encore convaincre les institutions et les administrations traditionnelles de la nécessité d'insister davantage sur les aptitudes pédagogiques que devraient posséder les enseignants.
Nous avons constaté nous-mêmes que l'évolution de la vie hospitalière, et les charges financières qui découlent des techniques nouvelles nombreuses dans l'administration des soins ont modifié profondément l'organisation des services infirmiers dans les hôpitaux.
Ces mutations ont obligé, dans une large mesure, à revoir les principes de formation des infirmières. La fixation de nouvelles responsabilités, de nouvelles hiérarchies, ne doit pas pour autant remettre en cause l'aspect humain et de service de cette profession dont l'objectif reste que la santé doit être considérée comme un bien collectif précieux.
Le système d'enseignement des soins infirmiers dans notre état fédératif est très cloisonné géographiquement. Il l'est également en ce qui concerne les diverses disciplines, ce qui rend difficile une vue synthétique et clairement exprimée du problème.
L'évolution des mœurs et en particulier la transformation de l'attitude de la société à l'égard de la femme et plus particulièrement de la femme au travail, a fait prendre conscience aux responsables de la vie publique que la condition de l'infirmière devait être revue dans le sens d'une amélioration de son statut, d'une revalorisation de la profession sur le plan des salaires, de la durée du travail et des conditions de vie en général, faute de quoi le recrutement deviendrait impossible et les plus beaux hôpitaux du monde n'eussent servi à rien.
La durée de vie professionnelle d'une infirmière tendait à diminuer constamment. Certes, nous avons eu recours à une main-d'œuvre étrangère bienfaisante, mais cette situation n'est pas supportable. Il faut reconstituer des équipes d'infirmières préparées à la gestion moderne des hôpitaux, diversifier la profession en améliorant en même temps les bases techniques de la formation. Il a fallu constater le manque presque total de cadres infirmiers, et en particulier de monitrices pouvant faire la liaison avec le corps médical; celui-ci étant lui-même appelé à toujours plus diversifier ses connaissances. Le nouveau langage et les nouvelles techniques des équipes médicales étaient souvent difficilement assimilables. Pourtant les membres de cette profession mettaient à disposition des responsables de la santé publique un capital de connaissances et de dévouement, mais très souvent les magistrats n'étaient pas en mesure de l'utiliser avec science et discernement.
La Croix-Rouge suisse, en créant il y a 25 ans, l'Ecole supérieure de l'enseignement infirmier à Zurich et ensuite la branche romande à Lausanne, a fait le premier pas et combien important pour sauver, je dis bien sauver, l'avenir de cette profession. Les habitudes de pensée d'une bonne partie des dirigeants ont dû être quelque peu secouées pour que l'on admette enfin que sans la formation de cadres compétents tout l'avenir de notre organisation de santé était mis en cause.
Ayant eu le privilège d'être délégué par la Conférence des Directeurs des affaires sanitaires pour représenter les autorités exécutives au Conseil de l'Ecole, je peux rendre, aujourd'hui, témoignage du sérieux de l'effort à la fois de synthèse et de recherche des solutions de détail dans l'application des techniques, qui a été fait par les membres de ce Conseil. J'ai été frappé par leur totale disponibilité. Enfin, le choix du personnel enseignant, s'il a pendant un certain temps été difficile, a été finalement très bien résolu. Les directrices sont parfaitement préparées et se donnent entièrement à cette tâche.
L'ensemble de la population, que les directeurs sanitaires représentent, doit savoir les efforts qui ont été consentis; effort financier toujours plus important mais dont les conséquences sont finalement bénéfiques. En effet, sans personnel soignant compétent, nous n'arriverons jamais à diminuer la durée de séjour dans les hôpitaux, solution évitant les temps morts tellement coûteux et freinant les investissements.
Le délégué des directeurs sanitaires au Conseil de l'Ecole remercie la Croix-Rouge suisse et toutes les organisations intéressées à l'amélioration de la santé publique. Elles ont permis et permettront encore mieux demain que vive cette école.